

AGENCE DES AIRES MARINES PROTEGEES

Conseil d'administration du 4 novembre 2009

Point 4

Avis sur le projet de création du Parc naturel marin de Mayotte

Délibération n°2009-15

Vu l'article R 334-8 ;

Sur présentation du directeur de l'établissement public, le Conseil d'administration donne son avis favorable sur le projet de création du Parc naturel marin de Mayotte.

Le Président du Conseil d'administration



Jérôme BIGNON

Le Directeur



Olivier LAROUSSINIE

Le Commissaire du gouvernement



Philippe FERLIN